

## Priorité au gentilé *Salaberrien* demandée



Le conseil d'administration de l'Association demande à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield de prioriser à l'avenir le gentilé *Salaberrien*, *Salaberrienne*. Une résolution en ce sens fut adoptée le 24 janvier dernier. La Ville et la Commission de toponymie alignent huit gentilés possibles; sept d'entre eux sont des variantes du nom *Valleyfield* et le dernier dérive du nom du héros de Châteauguay, Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry. Le gentilé d'usage courant est *campivalencien*. On lui accorde jusqu'à maintenant la première place dans les répertoires de toponymes étant donné que l'on désignait la ville par le toponyme tronqué *Valleyfield*. Depuis quelques années, le toponyme intégral s'impose. Cette évolution justifie un nouvel ordre des gentilés. D'autres facteurs sont également évoqués : l'opacité croissante de *campivalencien*, ses trop nom-

breuses variantes ainsi que la notoriété de l'officier de l'armée britannique lui-même. La première place à accorder au gentilé formé à partir de son patronyme s'inscrit dans le droit fil de la généralisation du toponyme complet et officiel.

### Solde bat Vente 7 à 2!

7 à 2, c'est le résultat de l'affrontement entre les deux concurrents du match qui a eu lieu dans le Publisac distribué dans la capitale nationale durant la fin de semaine du 22 décembre 2019. Les points des vainqueurs sont ceux de Brunet, de Hart, de Léon, de Pharmaprix, de Réno, de Rona et de Rossy. Ceux des perdants sont le fait de Maxi et de Provigo. Ces derniers devront adapter leur stratégie publicitaire à l'avenir ou bien se joindre à l'équipe montante de *Solde*. Deux points ont été refusés : celui de Source (Semaine d'après-Noël) et celui de Walmart (Après-Noël), même s'ils ont été appréciés des consommateurs. L'arbitre a jugé que ces deux joueurs n'étaient pas sur la bonne patinoire.

### Fait à ... : progrès de l'expression

Le président fondateur de l'Association poursuit les démarches auprès des entreprises afin qu'elles écrivent à la fin des avis publics et des circulaires *Fait à...* au lieu de *Donné à...*, et que le titre du ou de la signataire précède son prénom et son patronyme. Fin de janvier, il informait le conseil d'administration des résultats de ses interventions : « L'emploi de *Fait à...* n'est pas encore généralisé, mais il progresse. Il suffit de prendre connaissance des avis légaux pour le constater. C'est ce qui compte. Il en est de même pour la signature. Il y a progrès ». Il est encourageant de voir que ces règles d'écriture s'installent de plus en plus.

## Assemblée générale et réunion d'information

Cette année, l'assemblée générale de l'Association aura lieu le 8 avril à Montréal (locaux de la FTQ, 565, boulevard Crémazie Est). La réunion d'information qui suit se tiendra à Québec le mercredi 15 avril. Gaston Bergeron y sera conférencier. Inscrivez dès maintenant les deux rencontres à votre agenda.

### SOMMAIRE

⇒ La semaine du français	2	⇒ <i>Cajuns ou Cadiens?</i>	3
⇒ Tous ont un mot à dire!	2	⇒ Fernand Daoust (1926-2020), ami et protecteur	4
⇒ Amérindiens et Premières Nations	2	⇒ Ajouter <i>Boxing Day</i> à la liste des mots oubliés	4
⇒ <i>Seul en scène</i> , un néologisme intéressant	3	⇒ Publications récentes	4
⇒ L'accord des participes passés	3	⇒ Renouvellements	4



## La semaine du français

Depuis plusieurs années déjà, le Québec célèbre la langue française lors de sa semaine du français qui vient s'ajouter à la journée de la francophonie du 20 mars. Une belle façon de participer, avec la France, la Belgique et la Suisse, à l'espace francophone!

Cette célébration se manifeste souvent par l'intérêt pour le potentiel ludique que les mots portent en eux. On parle depuis toujours des jeux de mots qui misent sur le sens, le double sens ou le contresens des mots, mais il y a aussi les jeux linguistiques qui exploitent d'autres facettes du mot, sa graphie, son étymologie, sa réputation, sa fréquence ou encore son registre.

Les dix mots proposés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France font toujours l'objet d'un grand intérêt et témoignent de la créativité et de la richesse du lexique du français. Pour 2017-2018, il s'agissait de Dis-moi dix mots sur tous les tons : truculent, bagou, jactance, ohé!, voix, susurrer, pla-

coter, accent, griot et volubile. Pour 2018-2019, il s'agissait de Dis-moi dix mots sous toutes les formes : arabesque, coquille, phylactère, cursif, composer, gribouillis, tracé, logogramme, signe et rébus. Pour 2019-2020, Dis-moi dix mots au fil de l'eau propose aquarelle, à vau-l'eau, engloutir, fluide, mangrove, oasis, ondée, plouf, ruisseler et spitant. Autant de prétextes à la découverte du vocabulaire et à l'échange et au partage entre les pays francophones. Les francophonies canadienne et africaine s'associent également à la célébration.

À une époque où l'influence de la langue anglaise portée par la culture américaine se manifeste en Europe et en Afrique comme en Amérique, les mots français ne doivent pas céder leur place. La richesse de notre vocabulaire et la vitalité de notre néologie doivent s'imposer. L'ASULF s'est toujours réclamée d'une qualité de la langue ancrée dans la richesse et la clarté du vocabulaire du français.

### Tous ont un mot à dire!

« [...] ce ne sont ni les correcteurs, ni les grammairiens, ni les dictionnaires, ni les enseignants, ni l'Académie qui font le français, c'est la rue, ce sont tous ceux qui le parlent. Les professionnels du gardiennage linguistique ne font qu'accompagner le changement, le retarder un peu, parfois [...] La langue, c'est "toi, plus moi, plus tous ceux qui le veulent", [...] ce sont tous ceux qui la parlent, qui l'écrivent, qui l'aiment [...] et même ceux qui s'en servent sans l'aimer » (*Au bonheur des fautes : confessions d'une dompteuse de mots* / Muriel Gilbert. Paris : Librairie Vuibert, 2017, p. 251-252).

### Amérindiens et Premières Nations



Remplacer le nom *Amérindien* désignant l'Indien d'Amérique (de l'anglais *American Indian*) dans nos ouvrages scolaires est une décision linguistiquement boiteuse. *Mon voisin est un Amérindien* devient *Mon voisin est une personne des Premières Nations* ou *Mon voisin est un Autochtone*.

Dans tous les cas, le nom *Autochtone* et son adjectif ne conviennent pas, car ils ont une signification trop large non typiquement amérindienne. Toute personne vivant de façon permanente en un lieu est une autochtone de cet endroit.

La richesse lexicale du domaine y perd beaucoup. Comment remplacera-t-on dans nos livres l'adjectif *amérindien*, *amérindienne*, les termes *amérindianité*, *amérindianisme* ou *amérindianyme* (nom de lieu amérindien)?

*Premières Nations* est une appellation descriptive traduite de *First Nations*, une assemblée des peuples amérindiens née dans l'Ouest canadien il y a plus de 30 ans. Le nom est expressif, mais on voit qu'il est peu comode dans le discours oral et écrit sur le plan de l'efficacité lexicale.

On notera en outre que, selon la décision du ministère des Affaires indiennes, *Premières Nations* exclut les Inuits qui, étrangement, ne feraient pas partie des Premières Nations. Quant au nom *Indien*, il disparaît même s'il y a au Canada la *Loi sur les Indiens* et même si la Constitution mentionne expressément « les Indiens, les Inuits et les Métis du Canada ».

Pouvons-nous croire que politiciens et fonctionnaires ont agi un peu trop rapidement en dépensant plus d'un million de dollars pour tenter de satisfaire des demandes de groupes de pression?

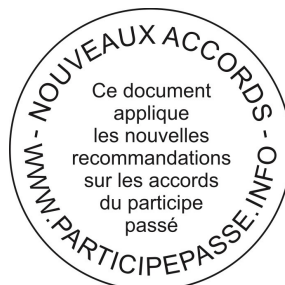
*Gaston Bergeron*

## Seul en scène, un néologisme intéressant

On dit qu'une certaine France, souvent du monde des affaires ou des médias, aime bien émailler son discours d'anglicismes dans le désir vaniteux de se montrer à la page. Tout n'est pas toujours vrai dans cette histoire, car il existe en France des incorruptibles qui sont capables de monter aux barricades. C'est ainsi qu'à l'émission *Pénélope* à Radio-Canada, une chroniqueuse qui abordait le sujet des spectacles du type *one-man show* nous a fait découvrir le néologisme **seul en scène**, créé et utilisé en France, renversant de simplicité et de clarté pour remplacer l'anglicisme. N'est-ce pas joli et spontanément clair... et français? Aucun danger de confusion avec le théâtre où, dans un cas semblable, la terminologie établie recourt à *spectacle à un seul personnage*. En terminologie, on répète qu'un néologisme, outre sa correction linguistique et sa pertinence sémantique, doit être « implantable ». Celui-là n'a-t-il pas de bonnes chances de détrôner l'emprunt?

Gaston Bergeron

## L'accord des participes passés



Le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF) a fait connaître l'automne dernier les [nouvelles règles d'accord des participes passés](http://participepasse.info) recommandées. En gros, on laissera dorénavant invariable tout participe passé conjugué avec *avoir* et on accordera avec le sujet tout participe passé conjugué avec *être* ([participepasse.info](http://participepasse.info)).

Des discussions sur ces nouveaux accords ont eu lieu parmi les enseignants de français écrit à l'Université de Montréal. **On lira avec intérêt un texte de Mario Désilets**, chargé de cours et didacticien du français. Ceux et celles qui désirent s'inscrire dans le sillage du mouvement sont invités à en faire mention (J'applique les nouveaux accords du participe passé) à la suite de leurs courriels.

Yvon Delisle

## Cajuns ou Cadiens?

L'ASULF a eu des échanges épistolaires avec un membre, Paul Rivard, au sujet des francophones de la Louisiane. Le secrétaire général ignorait le choix à faire entre les mots *cajun* et *cadien*. Voici l'essentiel de la mise au point de M. Rivard.

Parler de « Cajuns » est une impropiété. Les francophones de la Louisiane se nomment eux-mêmes « Cadjins » ou « Cadjines » de manière spontanée. En langue soutenue, ils utilisent « Cadien » ou « Cadienne ». Le mot *cadie* et ses dérivés existent depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, soit sous le règne du roi Henry IV.

Si on considère « Cajun » comme correct, il faudrait faire de même pour « Canajun » et « Injun ». Le premier s'emploie en anglais dans l'Ouest canadien au lieu de « Canadian » et le second, dans l'Ouest des États-Unis au lieu de « Indian ». De plus, c'est désigner un peuple d'expression française par une forme populaire en anglais, invariable, ce qui est contraire au français, dans lequel les noms et les adjectifs de nationalité sont variables.

L'emploi du terme *cajun* en français a été répandu par des journalistes francophones belges, français ou québécois qui ont séjourné en Louisiane et qui n'avaient pas l'oreille assez exercée pour distinguer les sons « in » et « un » (particulièrement vrai chez les Européens, qui ne distinguent pas « brun » de « brin »).

### Conseil d'administration

Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux  
Vice-présidente : Lola LeBrasseur  
Trésorier : Robert MacKay  
Membres : Igor Anate  
Lise Lachance  
Jean-Guy Lavigne  
Henri Rallon  
Pierre Rivard  
Sophie Tremblay

### Secrétaire général

Gaston Bernier

### Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée;  
tirage de l'imprimé selon les besoins  
Périodicité : quatre fois l'an

**Asulf** 5000, boul. des Gradins, bureau 125  
Québec G2J 1N3  
Tél. et téléc. : 418 622-1509  
[asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
[www.asulf.org](http://www.asulf.org)

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'ASULF encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

*L'Expression juste* accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

### Équipe de rédaction, numéro 80, mars 2020

Rédaction : Gaston Bernier  
Pierrette Vachon-L'Heureux

Révision : Cendrine Audet

Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier

Coordination et relecture : Léone Tremblay

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X



## Fernand Daoust (1926-2020), ami et protecteur

Invité, en 1977, à se joindre au conseil d'administration de la Régie de la langue française, Fernand Daoust s'imposa tout de suite comme un grand promoteur de notre langue. À la suite de l'adoption de la Charte de la langue française et de la création de l'Office québécois de la langue française, il travailla pendant plus de six ans à l'implantation du français, tant dans les grandes entreprises que dans l'Administration. Il y siégera 20 ans. C'est dire l'ascendant qu'il y exerçait, comme c'était aussi le cas dans le monde syndical. Homme de jugement, pondéré, infatigable, il fut de toutes les tribunes et de tous les combats.

De l'ASULF, membre actif dès le départ, ayant compris l'importance et la nécessité d'un tel groupement, il fut un protecteur enthousiaste et attentif. Nous devons à Fernand Daoust et à ses collègues l'appui que la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec nous offrit lorsque l'Association se retrouva à la rue en 2007 à la suite d'une décision impromptue de Bibliothèque et Archives nationales de la déloger de ses locaux de Québec. Merci à Fernand Daoust.

*Jean-Guy Lavigne*

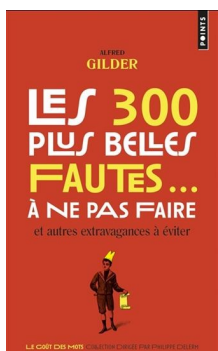
## Ajouter *Boxing Day* à la liste des mots oubliés

Au Québec, on a réussi à remplacer l'expression *Boxing Day*. Un inventaire des annonces publiées dans sept livraisons du *Soleil* (24 au 28 décembre) et dans le *Journal de Québec* (28 décembre) révèle une nette domination de l'expression *après Noël* et la marginalisation de l'expression anglaise. Cette dernière n'est retenue qu'à deux reprises dans les 38 placards publicitaires relevés. L'expression *après Noël* domine complètement (26 occurrences sur 38). Par ailleurs, six entreprises utilisent à dix reprises des solutions de rechange (*soldes des fêtes*, *super solde interfêtes*, etc.). Le tableau n'est pas complet : il y manque, pour le moment, un relevé de l'utilisation des deux expressions concurrentes dans la métropole et dans les capitales régionales. Mais le progrès est patent grâce à l'ASULF, à l'Office québécois de la langue française et aussi à la conjoncture (la période des soldes s'allonge). On peut donc envisager son inscription aux dictionnaires des mots oubliés.

## Publications récentes



*Encore plus de bonbons sur la langue : Le français n'a pas fini de vous surprendre!* / Muriel Gilbert. Paris : La Librairie Vuibert, 2019. 217 p. 70 chroniques présentées à RTL en 2018 et en 2019. Le titre fait écho à un volume précédent : *Un bonbon sur la langue*. Les deux sont agréables à lire.



*Les 300 plus belles fautes... à ne pas faire et autres extravagances à éviter* / Alfred Gilder. Le goût des mots, P5086, Paris : L'Express / Omnibus, 2018 (2019). 321 p. « Petit guide raisonné du parler correct... alerte sur des incongruités plus ou moins énormes, des expressions agaçantes, des confusions de termes, des curiosités verbales » (p. 21).

## Renouvellements



En date de la fin février, plus de 160 membres avaient renouvelé leur adhésion à l'ASULF pour l'année 2020. Cela permet à l'Association de consacrer l'essentiel de son temps aux nombreux dossiers portant sur la qualité de la langue française. Nous prions celles et ceux de nos valeureux membres qui ne nous ont pas encore acheminé leur cotisation de le faire dès que possible.

De plus, il faut penser à recruter de nouveaux membres. On trouvera la fiche d'adhésion dans le site, sous l'onglet « L'Association ».

Le responsable de la perception de la cotisation des membres,

*Jean-Guy Lavigne*